

COMPTE-RENDU D'ASSEMBLÉE

SÉANCE DU 4 MARS 2016



Collège	Membre	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
Collège des habitants	Laura VANDEVELDE		X	
	Thomas CHERET			démission
	Isabelle VEILLERETTE	X		
	Thierry BAILLY		X	
	Claudine QUÉTARD	X		
	Aurélié MAGNIEN		X	
	Patricia LEBLANC		X	
	Guillaume MAURAND		X	
	Odette LIESENFELT	X		
	Jean-Marie COLUSSI	X		
Acteurs de la vie locale (associations)	Thomas OHAYOUN		X	
	Philippe GILBERT	X		
	Frédéric ALBAREL			X
	Philippe PETITEAU	X		
Acteurs de la vie locale (vie économique)	Nelly COLLOT-TOUZÉ	X		
	Karine PARIZOT			Démission
	Didier COURTALON			Démission
Parents d'élèves	Annabelle MILLET		X	
	Stéphanie BOSSARD		X	
Collège des élus	Sylvia VOINET		X	
	Stéphanie PERRET	X		
	Alain ANDRÉ	X		
	Sophie BOIS		X	
	Bruno CAPOZZOLI		X	
	Jean-Michel HARTMANN		X	
Collège des mineurs	Nell OUAGNON			X
	Victor BERTHELOT	X		
	Dorian BEAUVALLET	X		

>>> AMÉNAGEMENT DU PARC DE LA NOUE LUTEL

• Aménagements

La municipalité a alloué, pour l'année 2016, un budget de 10 000 € pour l'aménagement du Parc de la Noue Lutel. Comme convenu lors des précédentes réunions, cette somme sera consacrée à l'installation d'une nouvelle aire de pique-nique avec des tables adaptées aux PMR, à la construction de barbecues, d'un terrain de pétanque, et si possible à la mise en place d'une signalétique « joggeurs » reliant la voie des Viennes au parc.

M. Gouvenot, Directeur des services techniques municipaux présente les devis reçus pour l'achat de tables et de barbecues auprès de fournisseurs.

Il indique également que le terrain de pétanque sera réalisé en régie par les employés municipaux. Les membres optent pour un terrain d'une taille de 12 x 5m, qui respecte la réglementation en vigueur.

En plus de ces aménagements, M. Gouvenot informe le Conseil des habitants que les poubelles du parc seront remplacées par des poubelles à sacs et que l'aire de pique-nique existante sera restaurée.

• Intégration des gens du voyage

Pour « inaugurer » les nouveaux aménagements du Parc, un pique-nique sera organisé courant juin. Les voyageurs de l'aire d'accueil seront conviés à participer à cet événement qui sera l'occasion de leur présenter le projet et de les sensibiliser au respect des installations.

M. Graedel, responsable du services des Sports et des Gens du voyage au Grand Troyes propose d'inviter un représentant de la communauté lors de la prochaine réunion pour l'informer de l'initiative et tenter d'impliquer les gens du voyage dans l'organisation de ce moment convivial.

>>> PLAN DE CIRCULATION

M. Gouvenot présente de manière globale le plan de circulation de Sainte-Savine. Il précise les caractéristiques inhérentes à notre ville :

- Les rues à sens unique (les avantages et inconvénients)
- Les règles de stationnement (bilatéral et unilatéral)
- Les Zones 30 (intérêt pour la limiter de la vitesse)
- Les priorités à droite.

M. Gouvenot rappelle que le travail du Conseil des habitants portera sur des problématiques / suggestions globales et non sur des cas particuliers propres à une rue ou à la situation d'une personne. Il insiste sur le fait que pour toute modification du plan de circulation, il est nécessaire de raisonner à minima par logique de quartier. La modifications des certaines règles dans une rue impactant systématiquement les rues adjacentes.

Lors de la prochaine réunion, un plan de la Ville actualisé sera présenté, M. Gouvenot sera présent pour l'expliquer et échanger avec les membres sur les questions qu'ils soulèveront.

>>> JARDINS CITOYENS

Suite à la transmission du projet de règlement des jardins aux membres, certains points restaient à définir.

Francis Berthier, agent des Espaces verts de la Ville, présent lors de la réunion, a fait part d'observations techniques et de propositions pour la finalisation du règlement.

Entretien du chemin d'accès : Comme c'est déjà le cas actuellement, ce sont les jardiniers qui se

chargeront d'entretenir le chemin, de façon collégiale.

Conditions financières : Le montant de la participation annuelle sera évalué en fonction du nombre de parcelles qui seront défénées, ce montant inclura également une somme destinée à couvrir les consommations d'eau.

Stockage du matériel : les constructions temporaires (en bois uniquement) seront autorisées pour le stockage du matériel. Concernant le matériel mis à disposition par la ville, différentes possibilités sont à étudier : récupération de casiers, construction d'un cabanon, reprise d'un cabanon existant...

Engagements pour un jardinage durable : Francis Berthier propose d'encourager les jardiniers à créer un tas de compost collectif. Il est aussi proposé de créer un « guide du jardinier » qui apportera des conseils aux novices ou personnes désireuses de perfectionner leur technique en terme de jardinage écologique.

Accès aux jardins et à l'eau : chaque jardinier se verra remettre, en l'échange d'une caution (prix à fixer), une clé pour le coffret de l'alimentation d'eau et une clé du portail.

Usage du verger : Le verger se transformera en partie commune. La taille des arbres sera effectuée lors d'ateliers proposés par la Ville ou d'autres associations. Les récoltes de fruits feront l'objet d'évènements auxquels les jardiniers seront conviés. En dehors de ces évènements, la cueillette massive de fruits sera interdite.

A noter : Une nouvelle association va voir le jour à Sainte-Savine autour de la pratique du jardinage. Les bénévoles de « Tous au jardin » disposeront d'une parcelle au sein des jardins citoyens, ils y proposeront des ateliers et sensibiliseront les usagers aux pratiques de jardinage durable et écologique. Il a été proposé à cette association d'intégrer le comité de pilotage des jardins citoyens.

La prochaine étape du projet concernera le redécoupage des parcelles qui sera effectué conjointement par les Services techniques municipaux, le service Développement durable et les Espaces verts. Des membres du conseil des habitants pourront être consultés lors de ce travail.

Une visite du jardin avec les personnes inscrites à la mairie est prévue mardi 29 mars à 18h.

>>> INCROYABLES COMESTIBLES

Pour mémoire, la Semaine Européenne du Développement Durable 2016 aura lieu du 30 mai au 5 juin et aura pour thème dans toute l'agglomération « Les incroyables comestibles ». Son inauguration aura lieu le 31 mai à Sainte-Savine autour d'une « balade de plantations » partant du centre ville jusqu'au verger des Viennes. Cet évènement sera l'occasion de lancer officiellement le projet Incroyables comestibles, qui aura vocation dans notre commune à perdurer au delà de cette semaine d'animations.

Un groupe de citoyens s'est d'ores et déjà formé et réfléchit, en partenariat avec la mairie, à la mise en oeuvre des Incroyables comestibles dans notre Ville.

M. Bailly propose de s'intégrer au mouvement en créant une parcelle de potimarrons au sein du Parc de la Noue Lutel, ce qui ferait le lien avec le projet d'aménagement du site porté par le Conseil des habitants.

Les membres du Conseil des habitants qui souhaitent participer à cette initiative, ou de manière plus générale à la végétalisation de la commune dans le cadre des Incroyables comestibles peuvent se rapprocher de Lucie au service Démocratie : 03 25 71 39 67 – democratie@ste-savine.fr

Une réunion publique aura lieu mercredi 30 mars, à 19h, à la Salle des mariages de la mairie.

>>> REMPLACEMENT DES MEMBRES DÉMISSIONNAIRES

Suite aux absences répétées de certains membres du Conseil des habitants, il est proposé de

procéder à leur remplacement par de nouvelles personnes. Un courrier a été adressé aux membres concernés, tous confirment vouloir quitter l'instance.

Concernant les collègues pour lesquels nous avons reçu plusieurs candidatures, les personnes seront relancées et un tirage au sort sera effectué si nécessaire.

Concernant les collègues pour lesquels nous n'avons pas de candidatures en attente, un appel aux volontaires va être relancé.

Après plus d'une année de fonctionnement, il est proposé de travailler sur la rédaction d'un règlement.

**LA PROCHAINE RÉUNION SE DÉROULERA MARDI 26 AVRIL 2016,
À 19H, À LA MAIRIE**

ORDRE DU JOUR

- PLAN DE CIRCULATION : PRÉSENTATION DU PLAN DE LA VILLE ET PROPOSITION DE SUJETS DE RÉFLEXION
- PARC DE LA NOUE LUTEL : POINT SUR L'AVANCEMENT DE L'AMÉNAGEMENT ET ORGANISATION DE L'INAUGURATION (PIQUE-NIQUE°
- POINT SUR LES INCROYABLES COMESTIBLES ET LES JARDINS CITOYENS